

Nouvelles des forêts méditerranéennes

N°20 Décembre 2010

Editorial



Je me souviens encore bien de la 20^{ème} session de Silva Mediterranea à Sofia, en Bulgarie, en avril 2008. Nous n'étions seulement qu'un petit groupe alors ; les délégués forestiers de plusieurs pays membres n'avaient pas rejoint la conférence. Ainsi, la réunion manquait d'entrain, l'atmosphère générale était en quelque sorte déprimée. Dans cette ambiance, les questions sur l'efficacité, l'utilité et l'avantage de Silva Mediterranea ont été soulevées. Nous avons essayé d'identifier les causes de la faible motivation des différents acteurs. Certains participants ont même émis l'idée de cesser d'investir plus d'énergie dans le réseau.

En fin de compte, les voix plaçant pour poursuivre et renforcer l'engagement ont été prédominantes, faisant valoir que la forêt méditerranéenne est exposée à de graves problèmes et que la situation devrait empirer, et que les forêts et leur biodiversité ont un important potentiel de développement : ils jouent un rôle important dans d'autres domaines économiques dans le contexte du changement climatique.

Aujourd'hui, nous pouvons être heureux que les inébranlables optimistes n'aient pas rendu leurs armes. Parce qu'aujourd'hui, en décembre 2010, l'attitude générale s'est transformée : le Secrétariat de Silva Mediterranea fait un excellent travail ; les services forestiers des pays membres intensifient les dialogues, échanges et les processus d'apprentissage ; de nombreuses initiatives ont été développées et plusieurs organisations travaillant dans la région ont élaboré et signé le "Partenariat de collaboration sur les forêts méditerranéennes" (PCFM), dont l'AIFM.

Je suis très heureux d'avoir le privilège d'accompagner le processus au moment-même où je suis à la tête du projet régional "Adaptation au changement climatique des conditions cadres de la politique forestière dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA)". Cet engagement des pays MENA est très encourageant, et la discussion internationale sur les forêts dans les débats actuels sur le climat et la biodiversité augmente considérablement l'attention portée aux ressources forestières. Le secteur de la forêt méditerranéenne a de bonnes chances de gagner en importance, en raison de ses multiples produits et services et de l'importance économique, sociale et écologique qu'ils ont pour le développement des secteurs voisins.

Reinhard Alexander Kastl
Responsable du projet Politique forestière et Changement climatique
GTZ - Silva Mediterranea
Rabat, Maroc
Reinhard.Kastl@gtz.de

Sommaire

Editorial	1
Ca bouge à l'AIFM !	2
Adhésion et abonnement	2
L'organisation forestière en Croatie	3
Adaptation au changement climatique des conditions cadres de la politique forestière	6
Partenariat de collaboration sur les forêts méditerranéennes	7
L'agenda des manifestations	8

Trimestriel édité par l'Association Internationale Forêts Méditerranéennes

Directeur de la publication :
Louis Amandier
Rédaction : Jean Bonnier, Gaëlle Fossoy,
David Gasc

TEL : +33 (0)4 91 90 76 70
FAX : +33 (0)4 91 90 71 62
email : info@aifm.org
<http://www.aifm.org>
14, rue Louis Astouin
13002 Marseille FRANCE

Prix au numéro : 0,90 €
Abonnement : 3,50 €

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

Dépôt légal : 18 janvier 2010
ISSN : 1990-4339
Commission paritaire : 0713 G 88420
Imprimeur : SIRIS, 503 rue Saint Pierre, 13012 Marseille, France

Dernièrement, l'AIFM a participé à...

Rome (Italie) du 4 au 8 octobre 2010

David Gasc, chargé de projets, a assisté à la 20^{ème} Session du Comité Forêt de la FAO et à l'événement parallèle du Comité Silva Mediterranea "Vers un accord de collaboration sur les forêts méditerranéennes".

Reims (France) du 6 au 8 octobre 2010

Jean Bonnier, secrétaire exécutif, a participé au Congrès annuel des Parcs naturels régionaux de France.

Rome (Italie) le 7 octobre 2010

David Gasc a pris part à la

réunion du comité d'organisation de la 2^{ème} Semaine forestière méditerranéenne.

Valence (Espagne) du 22 au 24 octobre 2010

Jean Bonnier, Gaëlle Fossoy, assistante, David Gasc et Jean de Montgolfier, administrateur, ont participé au 4^{ème} séminaire du projet MED QUALIGOUV, organisé par la Generalitat Valenciana.

Gardanne (France) le 9 novembre 2010

Jean Bonnier et David Gasc ont assisté à la réunion du groupe de travail "Création d'une forêt modèle", organisée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Marseille (France) les 17 et 18 novembre 2010

David Gasc a pris part au lancement du projet MED SYLVAMED.

Marseille (France) du 30 novembre au 3 décembre 2010

Louis Amandier et Jean de Montgolfier, administrateurs, Jean Bonnier, Gaëlle Fossoy, David Gasc et Rémi Veyrand, chargé de projets, ont participé au 1^{er} séminaire du projet MED FOR CLIMADAPT, co-organisé par l'AIFM, l'association française Forêt Méditerranéenne et l'Office national des forêts.

Bulletin d'adhésion et/ou d'abonnement

- Cotisation pour les personnes physiques (10 €) et abonnement à tarif réduit au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" (2 €) : 12 €
- Cotisation pour les personnes morales (50 €) et abonnement à tarif réduit au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" (2 €) : 52 €
- Cotisation seule pour les personnes physiques : 10 €
- Cotisation seule pour les personnes morales : 50 €
- Cotisation seule pour les grandes institutions : 1 000 €
- Abonnement plein tarif au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" : 3,5 €
- Dons, soutien : €
- TOTAL : €**

Nom :
Prénom :
Nationalité :

Je souhaite recevoir mon courrier :

- en français en anglais
 par courrier électronique (lorsque le format des documents le permet)

Je règle ma cotisation : Je souhaite recevoir une facture

- par virement (net de frais de change et de transfert)

IBAN : FR76 3005 6001 9401 9454 0646 460

BIC : CCFRFRPP

- par chèque (à joindre à ce bulletin), seulement pour les comptes domiciliés en France

- par carte bancaire, (sauf American Express)

Numéro : /

Date d'expiration : ___ / ___ / ___

Trois derniers chiffres au dos de votre carte : ___ ___ ___

- Indiquez-moi qui, dans mon pays, peut recueillir ma cotisation

E-mail professionnel / personnel (préciser) :

Adresse professionnelle / personnelle (barrer la mention inutile) :

Pays :

Téléphone (avec indicatif du pays) :

Fax (avec indicatif du pays) :

L'organisation forestière en Croatie

par Ana Fornazar, Institut de Recherche forestière, Pula (Croatie)

Caractéristiques géographiques et écologiques

La Croatie peut se targuer d'une très longue tradition de foresterie durable, tradition qui remonte à quelque 250 ans. Dès 1769, le premier décret forestier reconnaît que la gestion forestière doit se baser sur les principes de durabilité. Le résultat est là aujourd'hui : la Croatie possède sur son territoire certaines des plus vastes forêts européennes en bonne santé et dont le renouvellement se fait spontanément et durablement.

Ces forêts, grâce à leur situation à la jonction de plusieurs régions géographiques différentes, recèlent une diversité exceptionnelle. La biodiversité en Croatie est due à sa situation mais, aussi, aux milieux et aux écosystèmes plutôt bien préservés.

La Croatie est à cheval sur trois grandes écorégions : celle des terres basses de la Pannonie (en grande partie hongroise), celle des Balkans occidentaux (Alpes Dinariques) et celle de la Méditerranée.

La diversité et la richesse de

la flore et de la faune sont préservées dans les zones protégées par la loi : 8 parcs nationaux, 10 parcs naturels, ainsi que diverses réserves et d'autres espaces protégés qui, ensemble, représentent environ 10% du territoire national.

En Croatie, ce sont les forêts qui constituent les paysages les mieux conservés du pays. Avec 45% de son territoire national couverts de forêts, la Croatie fait partie des pays les plus boisés d'Europe.

Couverture forestière

Plus de 80 associations forestières se sont impliquées sur plus de deux millions d'hectares.

Dans le nord du pays, des forêts de chênes et de charmes occupent de vastes surfaces tandis que dans le plat pays à basse altitude, des peupliers et des saules poussent le long de certains tronçons des grandes rivières que sont la Drava et la Sava. Plus à l'ouest, les Alpes Dinariques abritent de denses forêts de hêtres, de sapins et d'épicéas qui contribuent à protéger les vastes régions karstiques de l'érosion et de la sécheresse.

Ailleurs, le long de la côte méditerranéenne, les espèces présentes changent à nouveau, le chêne vert et le pin d'Alep prédominent, souvent mélangés à d'épais buissons de maquis.

La valeur de ces forêts côtières se trouve ailleurs que dans le bois d'œuvre. Ces forêts sont reconnues pour d'autres produits forestiers recherchés qu'elles fournissent tels que les champignons, les asperges sauvages, les herbes et les fruits que peuvent ramasser gratuitement les habitants et les touristes. La valorisation des produits forestiers, et leurs filières commerciales, sont encore au stade embryonnaire en Croatie. La récolte non-réglementée de ces produits entraînant la perte de ces ressources, il est admis dès maintenant que la mise en place d'une nouvelle politique réglementaire dans cette région méditerranéenne de la Croatie constitue une tâche majeure pour les experts forestiers.

Plus de 90% des forêts croates n'ont pas changé significativement depuis plus de cent ans et revêtent encore leur structure naturelle. Au contraire, de nombreux espaces sont à présent utilisés de façon durable, et vont continuer à l'être, pour le bois ou comme terrain de chasse. En effet, la structure naturelle résulte de la gestion durable des ressources forestières, gestion qui prévoit des coupes sanitaires et des prélèvements périodiques afin d'assurer la régénération spontanée naturelle.

L'approche intégrée de la gestion forestière prend en compte tous les règlements significatifs : les unités forestières sont gérées en fonction des plans ou des programmes de gestion. Ces documents prévoient toutes sortes d'intervention sur le terrain et visent à prévenir des abus dans les utilisations.

Vent en zones côtières - Photo : A. Fornazar



La propriété forestière

Le Ministère du développement régional a la responsabilité globale de la gestion des forêts et de l'eau. Cependant, la gestion directe des forêts nationales incombe à la société publique "Forêts Croates s.a.r.l." tandis que le Service auxiliaire des Forêts, un organisme public, oeuvre pour et avec les propriétaires forestiers privés.

2 018 987 ha., représentant 75% de la superficie totale des forêts et d'autres espaces boisés, appartiennent à l'Etat et sont gérés par "Forêts Croates s.a.r.l.". 581 770 ha., ou 22% des superficies arborées, appartiennent à des particuliers. Cette répartition varie en fonction des régions. Dans l'Istrie occidentale, par exemple, 60% des forêts sont privées, le reste appartenant à l'Etat.

Les forêts domaniales ont bénéficié depuis longtemps d'une supervision directe. Par contre, dans les forêts privées, des tâches de gestion s'imposaient mais le savoir-faire spécialisé de la silviculture et de la gestion forestière faisaient défaut jusqu'à la création il y a dix ans du Service auxiliaire des Forêts. Le cadastre n'est toujours pas bien fixé et les parcelles sont souvent de petite dimension ; de ce fait, il y a eu de nombreux cas d'abus et de coupes illégales dans la forêt privée. Une gestion inadéquate de la régénération et des coupes à blanc excessives ont considérablement dégradé la propriété forestière privée.

Les espaces forestiers privés sont extrêmement fragmentés, répartis entre environ 600 000 propriétaires dont les parcelles

possèdent une superficie moyenne de 0,76 ha. Aujourd'hui encore, le nombre d'associations de propriétaires forestiers particuliers est insuffisant, un état de fait qui ralentit les progrès dans la forêt privée.

Les forêts et autres espaces boisés se répartissent comme suit :

- ✓ superficies couvertes de forêt : 2 078 289 ha ;
- ✓ espaces boisés sans forêt : 345 952 ha ;
- ✓ espaces boisés entièrement dénudés : 61 370 ha ;
- ✓ superficie boisée totale : 2 485 611 ha.

Les forêts des zones côtières, des montagnes et des basses plaines continentales fournissent du bois d'oeuvre de grande qualité ainsi que du bois de construction standardisé. La production annuelle de grumes en Croatie est de 3,5 millions de m³. Dans le pays, l'industrie de transformation du bois reste peu développée, la production locale se limitant à la fabrication de meubles et de parquet. La majeure partie de la production nationale de la filière bois est exportée comme bois débité, essentiellement vers l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche. En 2001, la valeur des devises reçues par la Croatie en paiement de son bois exporté s'est élevée à 325,3 millions de dollars (US \$).

Certification FSC

La certification FSC a permis à la Croatie de se positionner parmi les leaders de la production de bois d'oeuvre en Europe et, aussi, devrait conforter le développement de l'économie des industries locales de transformation du bois.

Toutes les forêts domaniales en Croatie sont accréditées du prestigieux certificat du *Forest Stewardship Council* (FSC) qui permet à un pays de vendre son bois

sur le marché international comme produit issu d'une ressource durable.

La Croatie est dotée d'une certification FSC parmi la plus compréhensive de toute l'Europe, étant le troisième pays européen, après le Royaume-Uni et l'Estonie, à avoir obtenu cette certification pour toutes ses forêts publiques. De ce fait, elle figure parmi les cinq premiers pays au monde, aux côtés de la Suède, la Pologne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Actuellement, au niveau mondial, il y a quelque 30 millions d'hectares de forêts ainsi accrédités.

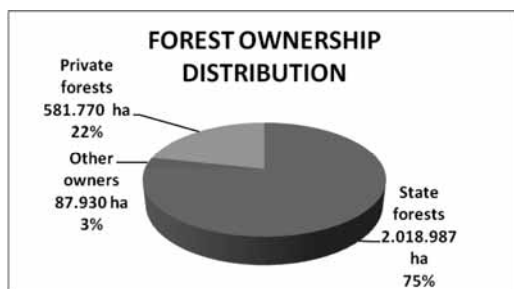
Mais l'avantage de la gestion FSC ne se limite pas à son bien-fondé économique. Elle met en valeur aussi les nombreuses autres fonctions importantes de la forêt telles que la prévention de l'érosion, le renouvellement des ressources en eau, la protection des sols, ainsi que toute une gamme d'activités récréationnelles, y compris le ramassage de champignons, la chasse et la randonnée, qui augmentent la valeur économique de la forêt. Il n'est point surprenant que les forêts croates, en si bonne santé, suscitent l'admiration des touristes et des chasseurs d'autres pays européens.

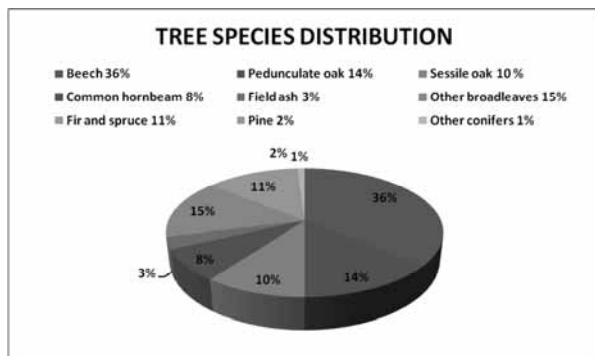
Statistiques forestières

D'après les données du Plan général de gestion, la superficie boisée en Croatie est composée de 59% de forêts issues de semis ou de plantations, 24% de taillis, et un reliquat considéré comme dégradé comprenant la brousse, la garrigue et le maquis.

Environ 71% des peuplements issus de plantation sont d'un âge uniforme (fûtaies régulières) tandis que les 29% restant sont irrégularisés par des éclaircies.

Les peuplements à feuilles caduques prédominent à 85%, les conifères représentent 15%.





Les espèces principales sont le hêtre (38%), le chêne pédonculé, (14%), le chêne sessile (10%), le charme (8%), le frêne (3%), le sapin et l'épicéa (11%), le pin (2%), et d'autres conifères (1%).

L'accroissement annuel est de 9,6 millions de m³, le volume coupé est de 5,3 millions de m³ par an.

Le secteur forestier a généré 1,4% du PIB en 2000, un total réparti entre la production de meubles (0,5%), de pâte à papier et papeterie (0,4%), et de bois d'œuvre et dérivés (0,5%). Les exportations croates de bois de feuillus se composent typiquement de 50% de hêtre, 30% de chêne et 8% de frêne. En 2001, le bois et les produits dérivés, y compris les meubles, ont constitué 7% des exportations et 3,8% des importations.

Des siècles de pratiques forestières durables en Croatie ont abouti aujourd'hui à la richesse et la diversité de ses forêts dont l'état naturel légitime à présent des mesures de protection.

Certains peuplements seront à classer à l'intérieur des sites NATURA 2000, une fois la Croatie admise dans l'UE. Y figurent les majestueuses forêts de hêtres des montagnes illyriennes qui, en contraste avec les hêtraies de l'Europe centrale, sont autrement plus riches en espèces et, de ce fait, constituent des centres importants de la biodiversité. La rotation de ces forêts croates est généralement de l'ordre de 100 ans, ce qui permet une régénération saine et suffisante.

Les sites pressentis pour NATURA 2000 incluent aussi de vastes forêts de chênes pédonculés et, dans les basses plaines inondables de la Slavonie, des forêts mixtes. Ces dernières, où dominent saules, frênes et ormes, couvrent de grandes étendues, notamment les Parcs naturels de Kopacki Rit et Lonjsko Polje. Les forêts des basses plaines jouent un rôle important dans la maintenance de l'hydrologie naturelle des bassins de rivière où elles fonctionnent comme une éponge en absorbant l'excès d'eau. Ces deux types de forêts sont exemplaires de la singularité et de la richesse des milieux forestiers croates.

D'autres forêts destinées à participer au réseau NATURA 2000 sont les pinèdes de haute montagne et les peuplements de chêne blanc près des côtes.

Le secteur forestier offre des possibilités importantes d'emploi, particulièrement dans les zones rurales. Quelque 49 000 personnes travaillent dans filière bois entre l'industrie primaire, la production de meubles et la pâte à papier. Elle seule, "Forêts Croates s.a.r.l." compte 9 000 employés.

Dans le domaine de la recherche, l'Institut croate de Recherche forestière (ICRF)



Forêts continentales - Photo : A. Fornazar

poursuit des travaux sur la sylviculture, l'économie et la gestion forestière, l'écologie, la protection de la forêt, la génétique, la pédologie et la physiologie.

L'année dernière, les centres dépendant de l'ICRF ont commencé à travailler dans les différentes régions en réponse à des besoins spécifiques de la foresterie montagnarde, des basses plaines et de la région côtière.

Dès maintenant, le défi sera d'assurer que la Croatie, une fois admise dans l'UE, continuera de jouir des nombreux avantages sociaux, économiques et environnementaux que lui procurent les forêts bien gérées dans une optique multifonctionnelle.

Ana FORNAZAR
Institut de Recherche forestière
anaf@sumins.hr

Adaptation au changement climatique des conditions cadres de la politique forestière

par Reinhard Alexander Kastl, GTZ Rabat (Maroc)

Région / Pays	MENA / Moyen-Orient et Afrique du Nord : Turquie, Syrie, Liban, Maroc, Algérie, Tunisie
Commandité par	Ministère fédéral allemand pour la Coopération et le Développement économiques
Agence d'exécution	Coopération technique allemande (GTZ), conjointement avec le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification (HCEFLCD)
Partenaires nationaux	Administrations nationales forestières, administrations aux secteurs proches and organisations non gouvernementales des pays participants
Durée totale	Juin 2010 à Mai 2014

Contexte

L'utilisation excessive, le surpâturage et la concurrence des formes d'utilisation des terres nuisent à la productivité et réduisent les services environnementaux fournis par les forêts dans la région MENA. Les conditions sont souvent défavorables pour la gestion durable des écosystèmes forestiers et pour le maintien de leurs services environnementaux. Le changement climatique (CC) ne fera qu'exacerber les problèmes écologiques et socio-économiques par des périodes de sécheresse, un risque accru d'incendies de forêt, les inondations, l'érosion des sols et les glissements de terrain. Les populations rurales risquent de subir une réduction des moyens de subsistance, et la qualité de vie va s'aggraver pour la population urbaine.

Comme tous les pays de la région seront confrontés à ces problèmes, ils ont convenu d'élaborer des solutions communes dans le cadre de Silva Mediterranea, le réseau régional des administrations forestières, qui favorise la communication, l'échange et les processus d'apprentissage entre les domaines de la technologie, de la recherche et de la politique, pour la gestion durable des forêts méditerranéennes.

La GTZ soutient ce processus des six pays, en coopération avec d'autres organisations, qui ont récemment signé le "Partenariat de collaboration sur les forêts méditerranéennes" (PCFM).

Objectifs

Les conditions politiques cadres se sont améliorées pour la gestion durable des écosystèmes forestiers et le maintien de leurs services environnementaux dans le contexte des CC.

Approche

La planification opérationnelle du projet, récemment mise au point, comprend quatre composantes :

- 1) Le renforcement des capacités des administrations forestières,
- 2) Les relations inter-institutionnelles avec d'autres secteurs,
- 3) L'amélioration de l'information et de la communication et la sensibilisation du grand public,
- 4) La mobilisation de financements extérieurs et l'établissement de partenariats.

En ligne avec cette stratégie

à quatre piliers, les activités du projet mettront l'accent sur une coopération étroite avec les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, des hommes et des femmes, qui ont une influence sur les décisions liées aux politiques forestières, y compris les médias. Grâce à des échanges régionaux accrus et des cours de formation, le projet contribuera à renforcer l'orientation sur les compétences et les services des administrations forestières, à promouvoir les processus d'apprentissage entre les institutions et les secteurs, et à aider étroitement les secteurs concernés à comprendre les liens entre les services environnementaux forestiers, l'adaptation aux CC et la réduction de la pauvreté. En outre, les pays participants seront aidés à mieux se positionner dans les négociations internationales sur la forêt et le climat, à renforcer la voix et la visibilité de leur secteur forestier et à mobiliser des financements extérieurs.

Contact :

Reinhard Alexander Kastl
(GTZ), Rabat – Maroc
Tél : +212 537 66 63 01
Fax : +212 537 66 68 01
Portable : +212 662 12 92 89
Reinhard.Kastl@gtz.de
www.gtz.de

Partenariat de collaboration sur les forêts méditerranéennes

Un Partenariat de Collaboration sur les Forêts Méditerranéennes a été lancé au cours de 2010. Le 29 septembre, huit institutions (FAO, GTZ, MAAP, AIFM, ONF-I, MMFN, WWF-Med, Plan Bleu), réunies à Istanbul, ont signé l'accord de partenariat. L'EFIMED a apposé sa signature le 7 octobre, au cours du COFO 2010 tenu au siège de la FAO à Rome. L'UICN-Med l'a signé en novembre lors de la réunion annuelle de ses membres à Malaga, à l'occasion du dixième anniversaire de sa fondation. La signature du Partenariat par l'AFD / FFEM est également prévue.

Les parties de ce Partenariat souhaitent renforcer conjointement les capacités des pays membres de Silva Mediterranea (Comité sur les questions forestières méditerranéennes), et du secrétariat de Silva Mediterranea pour accélérer la mise en oeuvre d'une gestion forestière durable et la protection des services fournis par ces écosystèmes dans les conditions actuelles de changement climatique (CC) dans la partie méridionale de la région méditerranéenne, notamment au Maroc, en Algérie, en Tunisie, en Syrie, au Liban et en Turquie.

En particulier, le partenariat porte sur les quatre principaux problèmes, étroitement liés, qui ont été identifiés lors de l'atelier organisé par la GTZ et la FAO en juillet 2009 à Rabat, à savoir :

- ✓ Politiques inadéquates et manque de coopération intersectorielle ;
- ✓ Manque de connaissances et d'informations ;
- ✓ Faible sensibilisation du public ;
- ✓ Manque de finance-

ments adéquats.

Sur la base de différentes contributions individuelles de chaque partenaire, un plan opérationnel annuel du Partenariat sera élaboré en commençant par l'année 2011.

Le premier plan opérationnel annuel en 2011 prendra en considération les résultats et les recommandations de l'atelier d'Istanbul de septembre 2010.

Lors de cet atelier un comité de pilotage a été installé. Il se réunira une fois par an pour approuver le plan opérationnel annuel, pour suivre l'impact du programme commun et pour examiner les éventuels ajustements et mesures supplémentaires nécessaires pour une mise en oeuvre efficace du Partenariat.

Les conclusions et les recommandations du comité de pilotage seront présentées pour examen au Comité Exécutif Elargi (CEE) de Silva Mediterranea pour assurer la cohérence avec le programme de travail du Comité Silva Mediterranea et de ses différents groupes de travail thématiques.

La première réunion du comité de pilotage aura lieu le 8 avril 2011 à Avignon durant la deuxième Semaine forestière méditerranéenne.

Partenaires

Les partenaires de ce Partenariat de Collaboration sur les Forêts Méditerranéennes sont les suivants :

- ✓ Agence Française de Développement / Fonds Français

pour l'Environnement Mondial (AFD/FFEM)

✓ Association Internationale Forêts Méditerranéennes (AIFM)

✓ Institut forestier européen - Bureau régional méditerranéen (EFIMED)

✓ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

✓ Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ)

✓ Union internationale pour la conservation de la nature - Centre pour la coopération méditerranéenne (IUCN - Med)

✓ Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche de la France (MAAP)

✓ Plan Bleu / Plan d'Action pour la Méditerranée (Plan Bleu / PAM)

✓ Programme Méditerranée du Fonds Mondial pour la Nature (WWF-MEDPO)

✓ Office National des Forêts - International (ONFI)

✓ Réseau Méditerranéen des Forêts Modèles (MMFN)

Chaque partenaire contribuera à un maximum de transparence et de collaboration lors de la mise en oeuvre du plan opérationnel annuel approuvé à travers une communication intense. Le Secrétariat de Silva Mediterranea servira de plate-forme de communication entre les parties du Partenariat, mais également entre le Partenariat de Collaboration pour les Forêts Méditerranéennes et ses pays partenaires du Sud de la Méditerranée.

Texte extrait du site de Silva Mediterranea :

<http://www.fao.org/forestry/silvamed/66624/fr/>

Les forêts méditerranéennes, on en parle !

Pour plus de détails et des informations régulièrement mises à jour, n'oubliez pas de consulter l'agenda sur notre site web (www.aifm.org).
Et n'hésitez pas à nous tenir informés de toutes les manifestations qui ne figurent pas sur cet agenda, il n'en sera que plus complet !

9^{ème} Session du Forum des Nations Unies sur les Forêts / Lancement de l'année internationale des forêts 2011

Du 24 janvier au 4 février 2011 - New York (USA)

Contact : unff@un.org

5^{ème} Séminaire du projet de coopération européenne Qualigouv

Du 24 au 27 mai 2011 - Avignon (France)

Contact AIFM : david.gasc@aifm.org

Contact ONF : philippe.bourdenet@onf.fr

Séminaire international sur les effets du feu sur les propriétés des sols

Du 15 au 19 mars 2011 - Guimarães (Portugal)

Site web : <http://fesp2011.pt.vu>

Tournée annuelle de Forêt Méditerranéenne

Du 1^{er} au 5 juin 2011 - Région Calabre (Italie)

Contact : contact@foret-mediterraneenne.org

Forum mondial des Forêts Modèles 2011

Du 25 au 26 mars 2011 - Burgos (Espagne)

Site web : <http://www.globalforum2011.net/fr>

MEDPINE 4 : 4^{ème} Conférence internationale sur les pins méditerranéens

Du 6 au 10 juin 2011 - Avignon (France)

Site web : <https://colloque.inra.fr/medpine4/Francais>

2^{ème} Semaine forestière méditerranéenne

Du 5 au 8 avril 2011 - Avignon (France)

Contact pour informations générales : mercedes.rois@efi.int

En particulier, les sessions "Forêts, sociétés, territoires" seront organisées par l'AIFM et le Plan Bleu

Contact pour ces sessions : david.gasc@aifm.org

XII^{ème} Conférence MEDECOS

Du 6 au 9 septembre 2011 - Los Angeles (USA)

Site web : <http://www.ioe.ucla.edu/news/article.asp?parentid=9298>

5^{ème} Conférence internationale sur les incendies de forêt

Du 9 au 13 mai 2011 - Sun City (Afrique du Sud)

Site web : <http://www.wildfire2011.org>

Foresterranée 2011 "Usages, biodiversité et forêt méditerranéenne"

Du 17 au 18 novembre 2011 - Région PACA (France)

Website : <http://www.foret-mediterraneenne.org/evts2.htm>

Ce numéro a été publié avec l'aide des partenaires suivants :

